

Image not found or type unknown



Etalement des terres en mitoyennete

Par **bbl_old**, le **31/07/2007** à **14:57**

bonjour,mon voisin a fait venir de la terre et l a etaler. le grillage separatif est a nous.il se trouve que les terres nouvellement etalees sont plus haute a certains endroits de 40 cm (notre terrain etant en pente).nous avons deja eu des problemes d'inondations du terrain.nas t il le droit? ne doit il pas se mettre a niveau des mitoyennetes? ses terres peuvent elles s'appuyer sur notre grillage? ne doit il pas faire des pentes douces?merci de vos conseils!